

# LA SUISSE VOTE

26 SEPTEMBRE 2021



LA POLITIQUE FACILEMENT EXPLIQUÉE :  
UNE BROCHURE DE VOTATION NEUTRE

# SOMMAIRE

Revenus du capital	4
Mariage pour tous	6

## Par les jeunes et pour les jeunes

La brochure de votation a pour but d'encourager à long terme la participation politique des jeunes, en informant de manière simple, accessible et politiquement neutre sur les objets des votations fédérales et cantonales. Elle est établie sur la base du contenu du matériel de vote officiel.

## Neutralité politique

La présente brochure de votation est politiquement neutre et vise à informer les jeunes adultes sur les votations. Les directives de la liberté de vote sont respectées (formation d'une opinion non faussée) et contrôlées par un comité neutre qui s'assure également de la conformité de la brochure avec le matériel officiel de vote.

## Editeur

La brochure easyvote est éditée par la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes FSPJ. Conformément à sa mission statutaire, celle-ci n'est rattachée à aucun parti politique ni à aucune confession. Son programme easyvote, visant la participation politique des jeunes, est soutenu au niveau fédéral par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) sur la base de la Loi sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse (LEEJ, RS 446.1).

## Avertissement

Tous les droits, titres et revendications sur, pour et à partir de toutes les informations et de tous les contenus (y compris tous les textes, données, graphiques et logos) de la brochure easyvote qui découlent de la propriété intellectuelle restent la propriété de la FSPJ. Il est possible de se désabonner de la brochure easyvote sur demande expresse via [easyvote.ch/desabonner](http://easyvote.ch/desabonner).

## Transparence

Avec le soutien financier de la Confédération, en vertu de la loi sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse (LEEJ, art. 7 al. 1)

## Mise en page

Isabelle Lindner

## Lectorat

Genossenschaft traduko

## Impression

Jordi AG – das Medienhaus

## Tirage

140 450

## Rédaction

Fanie Wirth (Responsable), Carmen Röthlisberger, Julian Merkel, Ladina Ziani, Marina Stalder, Mirco Willi, Naomi Schwarz, Samuel Mittag

# #BESMART. VOTE !

Chère lectrice, cher lecteur,

Tu as entendu parler des votations sur les réseaux sociaux, dans les journaux, à l'école ou par des ami-e-s, mais tu ne sais pas encore vraiment de quoi il s'agit ? Tu sais ce que signifie « le mariage pour tous » ? Tu sais ce que l'initiative populaire « Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital » (initiative 99 %) veut ? Non ?

Pas de problème ! Avec l'aide de nos bénévoles, nous avons tout donné pour que dans cette brochure tu puisses t'informer de manière facilement compréhensible et politiquement neutre. Tu veux en savoir plus ? Regarde nos clips et jette un coup d'œil sur [easyvote.ch/votations](https://easyvote.ch/votations).

Pour être sûr-e de ne pas manquer les votations, il y a la [#VoteWeek](https://twitter.com/VoteWeek). Sois de la partie et suis la semaine sur    .

Bonne lecture et go vote!

*Fanie*

**Fanie Wirth** (rédactrice en chef) et l'équipe easyvote

# Revenus du capital

## But

Les revenus du capital doivent être imposés plus lourdement au-delà d'un certain montant.

## Situation actuelle

En Suisse, toute personne paie des impôts sur ses revenus. Les revenus sont divisés en salaires et en **revenus du capital**.

Les personnes ayant des revenus plus élevés paient plus d'impôts que les personnes ayant des revenus plus faibles. Les impôts servent entre autres à financer les prestations sociales, par exemple la prévoyance vieillesse.

Une **initiative populaire** a été déposée afin que les revenus du capital dépassant un certain montant, déterminé par le Parlement, soient plus lourdement imposés. C'est pour cette raison que nous votons à présent à ce sujet.

## Initiative populaire

Une initiative populaire fédérale permet aux citoyennes et aux citoyens de proposer une modification de la Constitution fédérale. Au niveau fédéral, il faut récolter 10 000 signatures de citoyennes et de citoyens ayant le droit de vote dans une période de 18 mois. Si on obtient assez de signatures, le peuple vote sur la modification proposée.

## Qu'est-ce qui changerait ?

Si l'initiative est acceptée, les revenus du capital dépassant un certain montant seront imposés une fois et demie plus lourdement dans toute la Suisse. Les revenus du capital dépassant ce montant seront donc comptés une fois et demie lors de la définition des impôts. Le Parlement déterminera dans une loi le montant à partir duquel les revenus du capital sont plus lourdement imposés.

## Exemple

Si le Parlement fixe ce montant à 100 000 francs, les revenus du capital supérieurs à 100 000 francs seront imposés une fois et demie plus lourdement. Si une personne a un revenu du capital de 150 000 francs, 100 000 francs seront comptés une fois, 50 000 francs seront comptés une fois et demie, c'est-à-dire comme 75 000 francs. Ainsi, un revenu total du capital de 175 000 francs sera imposé.

S'il en résulte des recettes supplémentaires, le Parlement décidera de leur utilisation. Soit les impôts des personnes à revenus faibles ou moyens diminueront, soit les recettes supplémentaires seront utilisées pour des prestations sociales.



## Revenus du capital

La Confédération considère comme des revenus du capital par exemple les intérêts d'épargnes, les bénéfices sur les locations, les bénéfices sur les actions et les bénéfices de la vente d'immeubles.

Tous les types de revenus du capital ne sont pas imposés de la même manière. Le règlement sur les actions en particulier est expliqué en détail sur [easyvote.ch/capital](https://www.easyvote.ch/capital).

### Arguments

Oui

Partisans

- Les bénéfices sur les actions apportent toujours plus d'argent au 1 % le plus riche. Cet argent manque pour les salaires des autres.
- Lorsque la population active a plus d'argent, elle le réinjecte dans l'économie. Cela aide aussi les petites entreprises.
- Les plus riches ne sont imposés que sur 70 % de leurs revenus du capital. Ils sont favorisés au détriment des autres.

Non

Opposants

- Par rapport à d'autres pays, les revenus sont mieux répartis en Suisse. Aucun changement n'est nécessaire.
- Imposer plus les revenus du capital est injuste. Il faut aussi travailler pour le capital.
- Imposer plus les revenus du capital réduit l'incitation à épargner. Moins d'épargne conduit à moins d'investissements dans les entreprises. Cela met en danger la prospérité.

Conseil national



non

66 oui

128 non

0 abstentions

Conseil des États



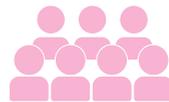
non

13 oui

31 non

0 abstentions

Conseil fédéral



non

# Mariage pour tous

## But

Les couples de même sexe devraient pouvoir se marier.

## Situation actuelle

Les couples de même sexe peuvent faire reconnaître leur union en s'engageant dans un partenariat enregistré, mais ne peuvent pas se marier.

Il existe des différences juridiques entre le partenariat enregistré et le mariage, notamment en ce qui concerne la [naturalisation](#), l'adoption et le don de sperme. Les personnes étrangères en partenariat enregistré avec une Suissesse ou un Suisse ne peuvent pas bénéficier de la naturalisation facilitée. Les personnes en partenariat enregistré ne peuvent adopter que les enfants de leur partenaire. Les couples de lesbiennes en partenariat enregistré n'ont pas accès au don de sperme en Suisse.

Le Parlement a décidé que les couples de même sexe pouvaient se marier. Cette décision a fait l'objet d'une demande de [référendum](#). C'est pour cette raison que nous votons à présent à ce sujet.

## Qu'est-ce qui changerait ?

Si l'objet est accepté, les couples de même sexe pourront se marier. Les couples mariés de même sexe pourront bénéficier de la naturalisation facilitée. Ils pourront adopter des enfants ensemble. Les couples mariés de lesbiennes auront accès au don de sperme en Suisse.

Les couples de même sexe ne pourront plus faire reconnaître de partenariats enregistrés. Les partenariats enregistrés existants resteront valables ou pourront être convertis en mariage.

## Naturalisation

Il existe différentes procédures de naturalisation. La naturalisation ordinaire est la procédure de naturalisation normale. La naturalisation facilitée s'applique par exemple aux partenaires étrangers de Suissesses et de Suisses. La naturalisation facilitée est plus rapide et les personnes doivent remplir des critères moins stricts.

## Référendum

Les lois fédérales sont adoptées par l'Assemblée fédérale (Conseil national et Conseil des États). Normalement, la population ne vote pas sur une loi fédérale. Toutefois, si 50 000 signatures sont récoltées en 100 jours, une votation populaire a lieu.

### Arguments

Oui

Partisans

- Chaque couple doit pouvoir décider soi-même de la manière d'organiser sa vie. Ainsi, personne n'est désavantagé.
- Des parents de même sexe ne menacent pas le bien-être de l'enfant. L'accès à l'adoption et au don de sperme doit être garanti.
- Le don de sperme en Suisse assure que les enfants puissent connaître leurs parents biologiques. A l'étranger, ce n'est pas le cas.

Non

Opposants

- Le Tribunal fédéral interprète le mariage comme union entre un homme et une femme. Changer cela viole la Constitution.
- Le mariage entre un homme et une femme uniquement n'est pas discriminatoire. C'est un privilège qui repose sur la biologie.
- Le don de sperme n'est autorisé qu'en cas d'infertilité ou de maladie. L'accès pour les couples de lesbiennes contredit ce principe.

Conseil national



**oui**

136 oui

48 non

9 abstentions

Conseil des États



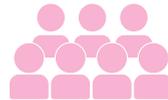
**oui**

24 oui

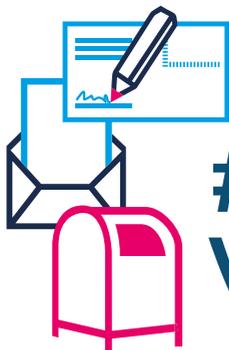
11 non

7 abstentions

Conseil fédéral



**oui**



# #BESMART. VOTE!



**DSJ FSPJ FSPG**

Dachverband Schweizer Jugendparlamente  
Fédération Suisse des Parlements des Jeunes  
Federazione Svizzera dei Parlamenti dei Giovani



**SQS-GoodPriv@cy**

easyvote fait l'objet d'une certification en  
matière de protection des données selon les  
exigences du label de qualité GoodPriv@cy.  
CH-43697



**Climatiquement neutre  
Imprimé**

ClimatPartner.com/53458-2108-1007

**easyvote.ch**

DSJ | FSPJ | FSPG easyvote | Seilerstrasse 9 | 3011 Berne | info@easyvote.ch